



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 avril 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 Avril 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 Mai 2000

Annulation et/ou réduction de titres de recettes consécutives à des erreurs matérielles. Budgets principal et annexes.

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles
FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M.
Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,
M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.
Jacques VANDIER

DELIBERATION D200203

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2000

Finances Budget Comptabilité

Annulation et/ou réduction de titres de recettes consécutives à des erreurs matérielles. Budgets principal et annexes.

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- procéder, suite à des erreurs matérielles ou des changements de situation, à l'annulation ou à la réduction de titres de recettes référencés en annexe pour un montant total de: **43 518,05 F**

dont 36 546,40 F sur exercices antérieurs (1)

dont 6 971,65 F sur l'exercice en cours (2)

Budget Principal **11 802,95 F**

# 05917	92.2511 - 673	3 724,30 F
# 03615	92.2511 - 7067	- 3 217,60 F
# 05918	92.2553 - 673	305,20 F
# 03616	92.2553 - 7067	- 490,30 F
# 04169	92.3111 - 673	599,00 F
# 03619	92.3111 - 7062	- 3 046,50 F
# 02792	92.8121 - 673	202,80 F
# 03641	92.8121 - 70612	- 217,25 F

Budget Eau **31 715,10 F**

# 00910	67 6718	31 715,10 F
---------	---------	-------------

(1) réduction se traduisant comptablement par une charge

(2) réduction se traduisant comptablement par une diminution de recettes (sommes négatives ci-dessus)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)